

*vo*tre bienfaisance en nous mettant en état de ne pas le craindre. Prier la Sainte Vierge d'anticiper sa bienfaisance, & la prier de la réserver jusqu'à la fin du monde; je ne crois pas qu'il y ait jamais eu deux pensées, ou deux expressions humaines plus étrangement différentes. Non, les paroles de mon discours sont trop claires pour que je puisse imaginer que dans quelque édition ou traduction que ce soit, on ait pu leur substituer un sens aussi contradictoire que celui que les révérends peres m'attribuent.

Je suis bien éloigné de me croire infaillible dans les éritiques que j'ose faire quelques fois des ouvrages que j'annonce au public;

jour de bataille on s'intéresse pour ses compatriotes. Dans une course, un jeu, une promotion, on s'intéresse pour ses amis; on ne fait néanmoins rien en leur faveur. Au jour du jugement les Saints prendront part au sort de ceux qui seront appelés à la même félicité; & verront avec tout le déplaisir compatible avec leur état, la destinée fatale des réprouvés. C'est ce qu'on appelle s'intéresser. . . Du reste comme les révérends peres paroissent avoir beaucoup de goût pour les commentaires, je les prie d'expliquer dans l'occasion, ces paroles de l'Eglise: *In die judicii, libera nos Domine. — Cum veneris judicare, noli me condemnare. — Per te, Virgo, sim defensus in die judicii, &* tant d'autres du même genre. Ils trouveront moyen d'y appliquer leur dilemme avec toute la justesse possible. Si dans leur embarras, ils daignent me consulter, je leur ferai observer (car je ne connois point la rancune) que l'Eglise transporte l'idée de l'intercession des Saints, ainsi que celle de la miséricorde de Dieu, au moment où l'on en recueillera les effets.